

Odessa causent un étonnement général.

Commission du Budget.

La Commission du budget, dans sa séance de samedi, a examiné le rapport de M. Bardoux sur le budget de l'Instruction publique.

M. Périn est venu développer un amendement ayant pour objet d'accroître une subvention pour des voyages d'exploration. La Commission a décidé que le chapitre spécial, consacré aux missions scientifiques, prendrait un nouveau titre. On ajouterait les mots « voyages d'exploration ». De plus, la Commission proposera à la Chambre, sans rien diminuer des sommes attribuées aux voyages scientifiques entrepris dans le but de faire progresser la science géographique, de voter la moitié de cinquante mille francs demandés par M. Périn.

Un débat assez long s'est ensuite engagé sur le chapitre des subventions accordées pour souscription aux ouvrages scientifiques et littéraires. Après avoir pris connaissance de la liste des ouvrages achetés par le ministère, la Commission a décidé de réduire 40.000 francs sur un chiffre total de 140.000 francs.

Le rapport de M. Bardoux a été adopté.

BULLETIN ECONOMIQUE
Le traité de commerce franco-anglais.

Il ressort des démarches faites par les Chambres de Commerce anglaises auprès de lord Derby, que les Anglais ont l'intention de demander une réduction notable de tous les droits qui frappent leurs filés et leurs tissus.

Or, il a été établi par MM. Cordier et Pouyart-Quertier, qu'à l'heure actuelle, le coût du matériel d'une filature en France revient de 62 à 65 fr. la broche, tandis qu'en Angleterre, pour un établissement qui se trouve dans des conditions analogues comparables, le prix de la broche n'est que de 33 à 35, soit pour un établissement de 50.000 broches une dépense de 3.250.000 francs en France contre 1.750.000 francs en Angleterre, soit une différence de 1.500.000 francs. Sur la consommation du charbon d'écart entre le prix par tonne étant de 12 francs, l'établissement français supporte, pour la force motrice et le gaz, une dépense de 48.000 fr. de plus que l'établissement anglais. Des différences analogues existaient à l'avantage de l'industrie anglaise sur les diverses opérations de manutention et de fabrication.

Variations des Cours	
du samedi 17 mars avec cours du samedi 24	
VALIERS	Cours du samedi 24
VALEURS	du samedi 17
HAUSSE	BAISSE
A terme	
3 1/2 %	74.16
5 %	102.40
B. de France	3350
Paris	1098.75
Crédit fonc.	620
» mobil.	146.25
Soc. génér.	502.50
Est	640
Lyon	1026.25
Midi	787.50
Nord	1892.50
Orléans	1110
Gaz	1405
Suez	715
Indust. 3 1/2 %	73.95
Mob. espag.	602.50
Ch. Lomb.	173.75
» Autric.	465
Comptant	
3 1/2 %	74.08
5 %	102.30
4 1/2	103.80
Ville 1869	394
» 1871	382.50
Act. l'Onest	710
Ob. 3 1/2 %	334.75
» Lyon	715
» Midi	334.50
» Orléans	338.50
» Vendée	326
Banque Ind. B.	228
» (Sud)	133
Es. Banque	
3 1/2 %	10 1/2
» Turc	12 3/4
» Péru.	18 1/2
Egypt. 1873	303.75

qui s'appelle l'éternité et commence avec la mort, je m'effare et j'ai peur, j'appelle à grand cris ce Dieu repoussé par la créature... lui seul me rendra la paix et l'espérance... Va, va, si tu veux que je te bénisse, va, si tu veux que je croie que tu me pardonnas, Conrad, va me chercher un prêtre...

Le jeune homme approcha de sa bouche. Les mains jointes de la malade, et lui cria en s'écroulant : — J'y vais !

Quand il fut à la porte de l'hôtel, il se demanda à qui il s'adresserait ; puis, un souvenir lui revenant à la mémoire, se dirigea vers Notre-Dame.

Roubaix-Tourcoing
ET LE NORD DE LA FRANCE

D'après une circulaire ministérielle adressée à MM. les préfets, les instituteurs, institutrices et directrices de salles d'asiles retraités, dont la pension de retraite ne s'élève pas à 500 francs, recevront un secours destiné à compléter le taux de cette pension.

Une soigneuse de Watrelot, Hélène R... condamnée dernièrement à trois mois de prison pour vol, vient de récidiver. Les agents l'ont arrêtée de nouveau dans la journée d'hier.

Hélène est d'une frandise hors ligne ; c'est de son âge, quand on a vingt ans, les appétits sont vifs. Or, la jeune soigneuse pour les assourir, a fait des raffles dans plusieurs boutiques de la Grand'Rue. Chez un boucher, elle s'est munie d'aloysaux ; un épicier s'est vu enlever ses plus belles tablettes de chocolat, et des confitures ont disparu de l'étalage d'un pâtisseries. Le tout par le fait d'Hélène.

C'est avec une monnaie toute spéciale qu'elle va payer un tribunal correctionnel de Lille ses provisions de bouche.

On a arrêté, hier, un gantois nommé Ch. L. Depauw, lequel avait été expulsé de France le 2 juin 1874, par suite d'une condamnation à 2 mois de prison pour vol.

Procès-verbal a été dressé contre un charretier nommé Fortuné W..., pris en train de battre outre mesure son cheval.

Une bonne amende sera-t-elle assez puissante pour le corriger de sa brutalité.

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier vers 8 heures du soir, chez M. F. M... rue du Havre.

Par suite de l'explosion du compteur, quelques flammes s'étaient produites et développées, mais elles ont été vite réduites à néant.

Aucun accident à déplorer.

Nous apprenons, dit la Gazette de Roubaix, que la Société des Amis-Rouvais se propose de prendre part au grand concours de Compiègne.

Les engagements volontaires et les devancements d'appel à l'activité seront suspendus jusqu'à nouvel ordre pour les sections d'infirmiers militaires de l'intérieur.

La même mesure est applicable aux sections de commis et ouvriers militaires d'administration de l'intérieur, en ce qui concerne la catégorie des commis aux écritures.

La commission pour la nomination des juges des tribunaux de commerce a nommé M. Boyssset, rapporteur.

La prochaine assemblée générale mensuelle de la Société industrielle du Nord aura lieu demain 27 mars, à trois heures, au siège de la société, rue des Jardins, 29, à Lille.

Les instituteurs et institutrices publiques viennent de recevoir de M. l'inspecteur d'Académie une circulaire pour les engagés à prendre part à l'Exposition universelle. A cette circulaire est jointe une note détaillée sur les travaux qui peuvent figurer à cette exposition. M. l'inspecteur d'Académie fait remarquer aux maîtres de nos écoles que la préparation de l'Exposition ne doit pas être un temps perdu pour les élèves, car il s'agit de faire en cette occasion, avec un degré de plus de soin et d'élan, ce qui se fait chaque jour.

ni à une gravure. Elle soupirait bien tout bas de l'impuissance à laquelle elle se trouvait réduite, mais elle comprenait qu'une âme vivait dans ces feuilles étranges de croquis, de brochures, de manuscrits, et une sorte de superstition la portait à les considérer comme les parties détachées d'un être dont la vie allait bientôt s'épanouir complète et radieuse. Elle ne se rendait pas cependant un compte exact de la manière dont les pages noircies par le chanoine deviendraient les feuilles d'un volume, mais il lui suffisait de le croire. Trine servait l'abbé depuis vingt ans et comptait mourir dans la vieille maison du Cloître-Notre-Dame.

Le chanoine achevait sa tâche de la journée quand un violent coup de sonnette retentit. A cette heure tardive, il n'attendait aucune visite ; le maître seul pouvait venir à lui. L'abbé alla ouvrir, et se trouva en présence d'un jeune homme dont le visage était profondément altéré.

En descendant d'un car en marche, hier, vers 9 heures du soir, pour monter sur un autre, un homme est tombé rue de la Gare à Lille, et a été foulé aux pieds des chevaux. Il avait, nous dit-on, une forte contusion à la tête ; d'après une autre version le malheureux aurait eu la colonne vertébrale brisée par les roues du lourd véhicule.

Il a été transporté sans connaissance à la pharmacie de la rue des Ponts-de-Comines.

La prochaine assemblée générale du Cercle horticoles de Lille aura lieu le 8 avril 1877, à cinq heures précises du soir, au siège de la société, Grande-Place, 10, à Lille.

Etat-civil de Roubaix.— DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 23 mars. — Augustin Desbarbieux, rue Archimède, cour Clignot, 8. — Cécile Flandr, rue de l'Alma, 143. — Henri Masse, rue de Lille, 198. — Léon Forest, rue de l'Époule, cour Mathieu, 2. — Auguste Verprat, rue de la Lys, 2. — Narcisse Rivet, rue des Angles. — Jeanne Loore, rue Valon. — Colette Vanille, rue des Longues-Haies, cour Crochon. — Jeanne Galle, rue St-Jean, 20. — Eugène Lecteur, rue du Grand-Chemin, 69.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 23 mars. — Florine Delcroix, 3 mois, rue des Longues-Haies. — Louis Marie, 3 ans, rue des Arts, 158. — Charles Vandewyckel, 26 ans, tisserand, Hôtel-Dieu. — Louise Grégoire, 50 ans, ménagère, rue des Arts, 80. — Honorine Heffeuille, 84 ans, ménagère, rue de l'Époule, 3. — Augustine Hermas, 2 ans, rue de la Banque, 4. — Du 24. — Jeanne Wynel, 6 mois, Grande-Rue, 43. — Emile Lecointe, 20 ans, rue de Lannoy, 10. — Zoé Duquenois, 1 an, au Fontenay, fort Frazz, 49 bis. — Coralie Durozelle, 9 ans, rue de la Tuilerie, 40. — Edouard Levillé, 40 ans, tisserand, rue d'Alma, cour Delrué, 6. — Louis Deveugle, 61 ans, représentant de commerce, rue d'Inkermann, 78. — Julie Demiddeur, 23 ans, peignuse, au Fontenay, fort Watil, 3. — Marie Mahieu, 38 ans, rattachée, rue de la Perche, cour Coillie. — Joseph Esquetet, 1 an, au bas de l'Enfer, 23.

Etat-civil de Tourcoing.— DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 24 mars. — Eliza Libert, rue Houchart. — César Parmentier, rue des Coulons. — Clémence Herman, rue de Bourgogne. — Marie Benoit, rue Fin-de-la-Guerre. — Louis Delmat, au sentier de Roubaix. — Emile Durozelle, au Chopot. — Du 25 mars. — Marguerite Spillier, rue des Buis-Enfants. — Clara Dervaux, rue Neuve-de-Roubaix. — Coralie Daleux, rue des Coulons. — Berthe Gallais, rue Saint-Pierre.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 24 mars. — Paul Saffers, 81 ans, rue du Tilleul. — Marie Grimprout, 3 mois, à la Croix-Rouge. — Mathilde Molvet, 1 mois 15 jours, à la Bourgogne. — Emile Destailleurs, 1 an 9 mois, au Blanc-Seau. — Marie Duteyeul, 30 ans, épouse de Ferdinand Debuigne, rue du Tilleul. — Amélie Durozelle, 75 ans 10 mois, épouse de Chrysostôme Dumoulin, à France. — Germaine Deconinck, 7 mois, ruelle Cadron. — Elise Quivy, 49 ans 5 mois, célibataire, rue des Coulons.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Impression *Alfred Roboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien).

CONVOIS FUNÉRAIRES ET OBITS. — Les amis et connaissances de la famille BROCHART-D'HERRIN, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de ARTHUR BROCHART décédé à Roubaix, le 26 mars 1877, à l'âge de 42 ans et 8 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux obsèques qui auront lieu le mardi 27 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Guinguette, 63, à Roubaix, à 3 heures.

Obituaire anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mardi 27 mars 1877, à 9 heures, par le repos de l'âme de Monsieur DÉJARDIN LERUSTE, époux de Dame Adèle BAERT, décédé à Roubaix, le 2 mai 1876, à l'âge de 51 ans.

— Monsieur, lui dit celui-ci, je viens vous demander un grand service. Le vieillard fit au jeune homme un signe affectueux, le précéda dans son cabinet de travail et lui avança un siège.

31 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Obituaire anniversaire sera célébré le mardi 27 mars 1877, à 10 heures, au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, par le repos de l'âme de Monsieur LOUIS VOREUX, sociétaire, membre de la Chambre de commerce, censeur à la Banque de France, veuf de Dame Adèle-JUSTINE DÉJARDIN LERUSTE, décédé à Roubaix, le 27 mars 1876, âgé de 61 ans. — La famille prie les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu. 13341

Le cabinet de M. BOBET, avocat agréé près le tribunal de commerce de Tourcoing, est situé rue de Lille, 46.

Cours public de Chimie.
Lundis 26 mars à huit heures du soir.

Des farines : variétés, qualités, altérations, mélanges, falsifications, gluten, pâtes d'Italie, rôle dans l'alimentation.

On se rappelle que la sœur Marie-Euce, directrice de l'école des filles à Etaples, (Pas-de-Calais), a été tout dernièrement jugée digne d'une médaille d'honneur par M. le ministre de l'Instruction publique. — Avant-hier, dans le but de lui remettre cette distinction, M. le sous-préfet de Montreuil, accompagné de l'inspecteur des écoles de l'arrondissement, s'est rendu à Etaples où il a été reçu à l'Hôtel-de-Ville par M. Billiet, maire, entouré de son Conseil municipal ; par M. l'abbé Gousin, curé-doyen, assisté de son vicaire ; par M. A. de Rosamel, maire de Frency, secrétaire de la Commission cantonale et représentant de la délégation en l'absence de M. l'abbé Lemaitre qui s'est excusé ; enfin, par les membres du corps enseignant du canton au milieu desquels on remarquait les trois instituteurs laïques.

M. le sous-préfet, en remettant la médaille à la titulaire, a rappelé que le mois dernier il avait décerné une pareille récompense au trésorier instituteur de Cucq, en présence d'une assemblée aussi sympathique et presque aussi nombreuse. L'intérêt profond qu'il porte à l'Instruction, d'où qu'elle vienne, pourvu qu'elle soit sérieuse, l'impartialité qui anime le gouvernement de la République, lui faisaient doublement le devoir de consacrer également en personne à la Sœur Marie-Euce, la médaille que ses longs et vaillants services lui ont incontestablement méritée.

Il a ajouté qu'il est heureux d'avoir à reconnaître ces services devant M. le maire, M. le doyen, MM. du Conseil municipal, témoins des efforts de l'institutrice, aussi bien que devant les fonctionnaires de l'Instruction publique et la population d'Étaples qui apprécie comme elle le doit le zèle éclairé et le dévouement infatigable de Sœur Marie-Euce.

M. Billiet, maire et conseiller d'arrondissement, a pris ensuite la parole afin de remercier M. le sous-préfet de l'intérêt qu'il lui manifeste en toute occasion à la municipalité. Il s'est félicité ensuite de ce qu'Étaples, qui n'a pas été jusqu'ici comblée de faveurs outre mesure, semble commencer, par la récompense si justement décernée à son institutrice, une ère nouvelle dont nul ne se plaindra.

M. l'inspecteur s'est félicité du rôle qu'il tient d'ordinaire dans ces cérémonies qui rendent de plus en plus fréquentes les efforts faits par le personnel qu'il dirige, et de plus en plus solennelles la bienveillance de la haute administration, — rôle tout de remerciement et de reconnaissance.

Après quelques paroles de remerciement de M. le doyen à M. le sous-préfet, la séance a été levée.

Faits Divers

L'EXECUTION DE MOULTEUR. — Nous avons annoncé il y a quelque temps, l'assassinat commis par les frères Monlat sur la personne de la femme Ragouet, d'Erize. Les deux assassins avaient été condamnés à mort par la cour d'assises de la Meuse, mais la peine la plus jeune fut commuée par M. le président de la République. L'exécution de l'aîné a eu lieu samedi, à cinq heures et demie du matin.

A la suite d'une tentative d'évasion le condamné avait été mis aux fers. Il n'attendait plus rien de son recours en grâce, et ne pensait, depuis quelques jours qu'à se réconcilier avec Dieu. Il accueillit très bien les exhortations de l'aumônier et dans le courant de cette semaine, il reçut les sacrements.

Le matin, à quatre heures, le directeur entra dans sa cellule et lui annonça qu'il fallait se préparer à la mort. Il reçut avec calme la terrible nouvelle et refusa les aliments qu'on lui offrait.

— Je suis prêt à mourir, dit-il, et je n'ai besoin de rien. On le déferra, et, pendant l'opération, il demeura debout, sans trembler. Il ne s'informa pas de son jeune frère. Quelques minutes après on le faisait

— Vous vous appelez Conrad Belleforge ? — Oui, Monsieur l'abbé ! — Et à quel puis-je vous être bon, mon enfant ? — Ma mère se meurt... répétait Conrad d'une voix étouffée, et ma mère demande le secours de votre ministère. — Votre mère se meurt, et elle m'appelle ? — La chère créature n'a désigné personne, elle m'a écrit seulement : « Un prêtre, amène-moi un prêtre ! » et je suis venu.

monter en voiture pour le conduire au lieu où M. Roch et ses aides avaient, pendant la nuit, dressé la guillotine, et s'est à dire dans l'anne de la Baanderie, en face du collège.

Un escadron du 8^e cuirassiers, une compagnie du 64^e de ligne et un détachement de gendarmerie faisaient le service et maintenaient l'ordre. Le temps était très mauvais ; il tombait une pluie glaciale mêlée de neige.

Le condamné descendit de la voiture sans accepter l'assistance des gardiens. Il était très pâle, mais on ne le vit pas faiblir. Il écouta respectueusement l'oration de l'aumônier et embrassa avec effusion le vénérable ecclésiastique.

Quelques secondes après la justice des hommes était satisfaite. Les émotions de ces dernières heures avaient cruellement ému l'aumônier. Après l'exécution, les vicaires furent obligés de soutenir le vénérable vieillard.

Nous apprenons le mariage prochain de la fille de Proudhon. Mlle Proudhon, épouse un jeune docteur, fils d'un conseiller général de l'Hérault.

On vient d'organiser, à Lyon, une Chambre syndicale de dames, exclusivement composée des ouvrières de toutes les corporations. Les promotrices de cette organisation, annoncent qu'elles n'ont pour but que l'amélioration de salaire et l'émancipation de la femme.

Les opérations du tirage au sort viennent de faire connaître exactement le nombre des conscrits qui ne savent ni lire, ni écrire. Ce nombre est considérable dans certains départements du Midi. Dans le Tarn-et-Garonne, la proportion est de 6 sur 10. Dans la Lozère, l'Aveyron, l'Ardèche, la situation est à peu près la même. Dans le Doubs, le nombre des illettrés n'est que de un sur 19. Le Jura, la Haute-Saône et la Meuse viennent ensuite.

En creusant le terrain du jardin des Tuileries pour la nouvelle rue des Pyramides qui va passer devant la façade du palais, les ouvriers viennent de découvrir une boîte de bois vermoulu, dans laquelle se trouvaient des papiers presque en lambeaux et à l'écriture à moitié effacée.

Le *Gaulois* croit que cette boîte aura été enterrée en cet endroit au moment de la première révolution, car les papiers qu'elle renferme semble se rattacher à la Liste Civile de Louis XVI.

Le correspondant de la *Pall Mall Gazette* lui écrit de Copenhague :

Il paraît que dans l'après-midi de vendredi, le roi, revenant de sa promenade quotidienne, accompagné d'un petit terrier blanc, passait devant le marché des bouchers, dans lequel 200 bouchers ont leur étal, lorsqu'un énorme matin se jeta sur le terrier. Le roi naturellement, essaya de le repousser avec sa canne, dont il lui donna un coup sur la tête.

Le propriétaire du dogue, ne reconnaissant pas le roi, et doué d'une force herculéenne, mûseau service d'uncaractère violent, accourut et se mit à injurier le souverain, en employant les mots les plus énergiques de son vocabulaire et en menaçant d'user d'arguments plus personnels encore. Heureusement le bruit attira un agent de police qui mit un terme à cette agalade, en disant au boucher le nom de la personne à qui il en avait.

Le *Périgourdin* dit que le phylloxera a fait son apparition à Mensignac et à Saint-Léon sur l'Isle. On nous dit que sa présence aurait été constatée à Neuvic, canton de Ribérac.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.— Tirage du 22 mars 1877. — Obligations foncières 3 et 4 0/0 1853. Le n° 12,158 gagne 100,000 francs ; le n° 136,935 gagne 50,000 fr., le n° 123,684 gagne 20,000 fr.

Obligations foncières 4 0/0 de 1863. — Numéro gagnant dans les 40 séries : 5,339 ; ce numéro gagne 100,000 fr. dans la 5^e série ; 30,000 fr. dans la 7^e série ; 5,000 fr. dans les séries 25, 38, 24, 10, 29, 19, 30, 13 ; 1,000 fr. dans chacune des 30 autres séries.

Obligations communales 3 0/0. — Le n° 82,188 gagne 100,000 fr. ; les n° 140,092, 72,754, 118,039, 14,647 gagnent 10,000 fr. ; les n° 35,584, 35,161, 149,637, 27,273, 76,405, 9,411, 95,079, 46,521, 66,381, 2,829 gagnent 1,000 fr.

Obligations communales 4 0/0, de 1875. — Le n° 383,563, remboursé à 100,000 fr. ; le n° 39,163 remboursé à 30,000 fr. ; les n° 331,508, 279,337, 318,610, 291,202 remboursés chacun à 10,000 fr. ; les n° 139,144, 194,247, 165,686, 269,528, 2,055, 67,902, 118,283, 211,861, 192,560, 223,397 remboursés chacun à 3,000 fr.

Un très singulier événement s'est passé avant-hier, à la sortie de l'Opéra à Paris.

Un jeune homme fort élégamment mis, le baron Samoiski, a été arrêté au moment où il montait en voiture. Il a été, en effet, arrêté, condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée pour participation à la Commune.

Le 15 mars, il descendait au Grand-Hôtel avec sa femme, étant venir de Constantinople. Depuis cette époque, il habita au Grand-Hôtel la chambre 264, qu'il payait à raison de 12 francs par jour. Il avait une voiture au mois, se montrait dans les lieux publics, il faut ajouter qu'il payait parfaitement.

Dès hier soir, Mme Samoiski a dû prendre une autre chambre, car M. Macé commissaire de police, a fait apposer les scellés.

Le baron Samoiski serait déjà venu à Paris au mois de novembre dernier.

CRUE DE LA SEINE.— La Seine monte toujours. L'écluse du pont Neuf est submergée. A Billancourt, les eaux commencent à couvrir l'île, et les soldats des postes établis sur les rives ont dû replier leurs tentes et se retirer dans les bâtiments militaires de l'infanterie, ur, qu'on évacuera au premier ordre de la place. Les îles du Pas-Moudon sont submergées, et l'eau afflue la route qui longe le parc de Saint-Cloud. Vers Asnières et Saint-Denis, les berges étant plus basses, l'inondation paraît plus sérieuse. Les îlots de Saint-Ouen sont sous l'eau.

M. le général de Ladmirault, gouverneur de Paris, s'est rendu pendant l'après-midi de dimanche à Bercy ; en même temps, M. le général de Geslin, commandant de place, visitait Billancourt.

L'académie des sciences morales et politiques a tenu dimanche sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. Bersot, qui a prononcé un discours annonçant les prix décernés et les sujets de prix proposés.

La maladie dont souffre l'ancien ambassadeur d'Allemagne, M. le comte Harry d'Arnim, est un érysipèle, ses yeux sont gonflés au point qu'il ne voit plus et que les paupières ont crevé. Les médecins craignent que le malade ne devienne aveugle. Son fils est près de lui.

La mère de M. Edouard André est morte, à Paris, il y a quelques jours.

Ses obsèques ont eu lieu à l'église Saint-Philippe du Roule.

On nous communique aujourd'hui, à propos de la défunte, un renseignement véritablement fort curieux.

Mme André était, comme on sait, fille du comte Guidin. L'orgueilleuse épouse M. André, chef de la maison Marcuard André, les deux frères réunissaient environ 100,000 francs de rente, et le contrat stipulait que les biens acquis après le mariage appartiendraient en commun aux conjoints.

M. André mourut, laissant vingt millions. Son fils, M. Edouard André, le propriétaire du merveilleux hôtel du boulevard Haussmann, en eut dix, et sa mère dix.

L'idée n'était venue à personne qu'elle put jamais déshériter son fils, bien que Mme André eût, à diverses reprises, parlé d'avantager la famille Guidin.

Quelle n'a donc pas été la surprise de tout le monde, de M. Edouard André surtout, en constatant que sa mère ne lui avait rien laissé, — rien que ses bijoux personnels, qui valent un million environ, et qui, dit le testament, feront bien dans la corbeille de Mme Edouard André, si M. André vient à se marier !...

On nous assure qu'il va y avoir procès, M. André n'admettant pas que l'argent gagné par son père passe à la famille Guidin.

CHOSIS ET AUTRES

Entre Marcelle et moi : — Je marie ma fille ; j'ai promis vingt mille francs de dot à mon gendre, je n'en ai que la moitié ; prête moi les dix mille autres. — Je ne les ai pas. — Comment ! — J'ai un moyen. Fais bien diner ton gendre, puis compte lui dix mille francs devant une glace ; par le reflet, cela fera vingt mille. — J'y ai bien pensé, mais... — Mais quoi ? — C'est que, précisément, je n'ai que les dix mille de la glace !

Quelques extravagances du comte de Nugent : — Les rapports avec les médecins n'ont pas d'inconvénients... quand on se porte bien : ces messieurs ne tuent que les malades. — La philosophie fabrique des échelles employées à des usages tout différents : les uns s'en servent pour atteindre à des sommets où tout est lumineux, et les autres pour descendre dans les gouffres où tout est frange et ténébreux. — Là où le roi n'a pas de sujets, le tribun a des esclaves. — La France n'est pas toujours heureuse, mais elle est toujours contente d'elle, et, à l'heure même où elle se noie, elle se proclame faite pour donner des leçons de natation.

Sous le péristyle de la Bourse : — Turlupinade le boursicotier a un procès. — Bah ! — Oui, en séparation de corps, pour avoir levé la main sur sa femme. — Je l'aurais cru plutôt homme à lever le pied.

On rencontrera donc Calino partout. Hier, dans un établissement de bains, un de nos amis a été témoin de la scène suivante : — Un monsieur entre-baïlle la porte de son cabinet et hèle garçon : — Mon pantalon ? — Eh bien !... — Mais il n'est pas là ! — Comment ! s'écrie le garçon. — Et de chercher, puis ahuri et perdant patience : — Monsieur est-il bien sûr d'être venu avec ?

VARIÉTÉS
L'âge des Maîtres du Monde.

A l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'empereur d'Allemagne, la *Pall Mall Gazette* se livre à une étude

(A suivre).